

Signalement et traitement des violences sexistes et sexuelles

Vous êtes victime ou témoin d'une situation de violence ?

Même si vous n'êtes pas sûr·e que ce que vous vivez est une forme de violence sexuelle ou sexiste, **la cellule d'écoute et d'alerte de La Paillette est là pour vous accompagner et vous conseiller.**



La cellule d'écoute, qui sommes nous ?

Nous sommes deux référentes à La Paillette et nous avons été formée pour vous aider :

- Aude Challemel du Rozier, salariée. Mon bureau se trouve à côté de la salle de danse.
- Katell Stephan, Présidente de La Paillette. Je suis adhérente et bénévole, vous pouvez me contacter par mail.

Nous avons pour mission de recueillir dans un cadre confidentiel et neutre les signalements relatifs à des discriminations, des harcèlements ou des violences sexuelles ou sexistes. Nous accompagnons et protégeons les victimes et traitons les faits signalés.

Pour nous contacter



Envoyer un mail à la cellule d'écoute : cellule.ecoute.vhss@la-paillette.net



Déposer un courrier dans la **boîte aux lettres du Lavoir**



Une fois votre message envoyé / déposé, que se passe-t-il ?

1. Vous recevez un **accusé de réception**
2. Dans un délai maximal de 5 jours ouvrables : une référente **prend contact** avec vous par téléphone, pour s'assurer de la compréhension de la situation et vous proposer un entretien.
3. Un **entretien confidentiel** a lieu. Il sert à recueillir des faits précis, vous informer sur vos droits, vous orienter vers des structures de soutien si besoin. A l'issue de cet entretien, la référente rédige un compte-rendu que vous avez le choix de signer pour transmettre le signalement aux membres de la direction.
4. Les membres de la direction analysent si la situation relève d'une suspicion de discrimination, d'un harcèlement ou d'une violence sexuelle ou sexiste. Le cas échéant, ils/elles organisent une enquête interne ou la confie à un organisme externe.

Signalement et traitement des violences sexistes et sexuelles

Vous êtes victime ou témoin d'une situation de violence ?

Même si vous n'êtes pas sûr·e que ce que vous vivez est une forme de violence sexuelle ou sexiste, **la cellule d'écoute et d'alerte de La Paillette est là pour vous accompagner et vous conseiller.**



La cellule d'écoute, qui sommes nous ?

Nous sommes deux référentes à La Paillette et nous avons été formée pour vous aider :

- Aude Challemel du Rozier, salariée. Mon bureau se trouve à côté de la salle de danse.
- Katell Stephan, Présidente de La Paillette. Je suis adhérente et bénévole, vous pouvez me contacter par mail.

Nous avons pour mission de recueillir dans un cadre confidentiel et neutre les signalements relatifs à des discriminations, des harcèlements ou des violences sexuelles ou sexistes. Nous accompagnons et protégeons les victimes et traitons les faits signalés.

Pour nous contacter



Envoyer un mail à la cellule d'écoute : cellule.ecoute.vhss@la-paillette.net



Déposer un courrier dans la **boîte aux lettres du Lavoir**



Une fois votre message envoyé / déposé, que se passe-t-il ?

1. Vous recevez un **accusé de réception**
2. Dans un délai maximal de 5 jours ouvrables : une référente **prend contact** avec vous par téléphone, pour s'assurer de la compréhension de la situation et vous proposer un entretien.
3. Un **entretien confidentiel** a lieu. Il sert à recueillir des faits précis, vous informer sur vos droits, vous orienter vers des structures de soutien si besoin. A l'issue de cet entretien, la référente rédige un compte-rendu que vous avez le choix de signer pour transmettre le signalement aux membres de la direction.
4. Les membres de la direction analysent si la situation relève d'une suspicion de discrimination, d'un harcèlement ou d'une violence sexuelle ou sexiste. Le cas échéant, ils/elles organisent une enquête interne ou la confie à un organisme externe.